

CERTIFICATION DES COMMISSIONS DES JEUNES 2017

Compte rendu de la réunion de certification du 11 décembre 2017

Jury :

TSCHANN Bruno- HELL Jean Michel (COC) – JAEYD Denis (JD) – BOIS Frédéric (LABEL) - BLUM Frédéric (FORMATION) - SCHOENE Patrick représentant le Crédit Mutuel - KEGLER Thierry (ARBITRAGE) – WILLMANN Jean-Louis (PRESIDENT)

La commission s'est réunie le lundi 11 décembre au siège du comité.

19 dossiers ont été déposés, trois de moins que l'année dernière. Tous ont été certifiés.

Quelques chiffres :

Tous les clubs nationaux ont obtenu la certification.

Quant aux régionaux, manquent à l'appel l'AS COTEAUX, le HBC WINTZENHEIM et FESSENHEIM pour les masculins et l'ENTENTE MULHOUSE pour les féminines. C'est bien dommage.

3 clubs départementaux ont franchi le cap, l'UCJE DANNEMARIE, HORBOURG WIHR et UNGERSHEIM.

Si la plupart a satisfait au cahier des charges, la certification 2017 comme les précédentes met en lumière certains points.

C'est ainsi que :

- la qualification des entraîneurs reste à améliorer
- le cahier des charges pour les JA est respecté grâce notamment aux écoles d'arbitrage présentes dans 15 clubs sur les 19 certifiés.
- les jeunes dirigeants ont encore du mal à se faire une place et une nouvelle manière d'aborder le sujet est à l'étude
- avec un petit effort certains clubs pourraient prétendre au niveau supérieur

Les rapports d'activité s'ils ne sont pas toujours en phase avec le sujet, sont très instructifs à plus d'un titre et témoignent de la diversité et de la richesse des actions proposées par les uns et les autres. Car il n'y a pas de modèle unique, c'est bien la variété et la créativité qui contribuent à la qualité de notre implication pour les jeunes.

Sous le contrôle de M.SCHOENE, les trois rapports primés par le Crédit Mutuel sont ceux de :
US ALTKIRCH - CS ST LOUIS - MASEVAUX

Rappelons qu'une commission des jeunes est un lieu où :

- on fédère les entraîneurs-animateurs, les parents et les dirigeants
- on s'exprime afin de connaître les besoins et les attentes de chaque équipe
- on organise la prise en charge des jeunes -qui fait quoi?
- on définit une stratégie d'ensemble
- on établit une relation durable à l'école avec ou sans le concours du comité 68

Car c'est probablement la mission la plus noble que vous remplissez en vous inscrivant dans cette démarche. A partir de 2 équipes vous avez l'opportunité de créer une petite commission destinée à la promotion et à l'engagement des jeunes dans votre club mais aussi pour votre commune. Alors n'hésitez plus, demandez-nous conseil s'il le faut et rejoignez nous en 2018.

La remise des certificats aura lieu le vendredi 9 février 2018 au KOÏFHUS à COLMAR au cours de la soirée des récompenses du comité 68.

Bienvenue aux certifiés 2017 et nos félicitations.

Mulhouse, le 11 décembre 2017

Jean-Louis WILLMANN
Président

CERTIFICATION DES COMMISSIONS DES JEUNES 2017/2018

	CLUB	NIVEAU	Participation allouée
1	US ALTKIRCH	1+ Label féminin	150€ + 150€
2	CERNAY WATTWILLER HB	2	250€
3	COLMAR CENTRE ALSACE	2 + Label féminin	250€ + 150€
4	COLMAR HC	3	450€
5	UCJE DANNEMARIE	2	250€
6	HANDBALL DOLLER BURNHAUPT GUEWENHEIM	1	150€
7	HBC HORBOURG WIHR	1	150€
8	HBC KINGERSHEIM	2 + Label féminin	250€ + 150€
9	CS LABAROCHE	1	150€
10	MASEVAUX HB	2	250€
11	ASPTT MULHOUSE RIXHEIM	2	250€
12	FC MULHOUSE	3	450€

13	CCA ROUFFACH	1	150€
14	CS SAINT LOUIS	1	150€
15	SOULTZ BOLLWILLER HB	2	250€
16	HBC THANN STEINBACH	2+ Label féminin	250€+150€
17	HB VILLAGE NEUF	2 + Label féminin Avec ST LOUIS	250€ +150€
18	US WITTENHEIM EN SISHEIM	1	150€
19	HBC UNGERSHEIM	Encouragement	100€

Les 3 rapports primés par le CREDIT MUTUEL sont:
US ALTKIRCH - CS ST LOUIS - MASEVAUX

Si vous souhaitez un commentaire relatif au résultat de votre demande de certification n'hésitez pas à me contacter au 03 89 27 31 73 (JL WILLMANN) avant le 30 décembre 2017 en dehors des jours fériés.

Aux participations s'ajouteront pour les labels école de handball, 100€ pour l'OR, 70 € pour l'ARGENT et 50€ pour le BRONZE et label simple.

A propos du label féminin :

Dans le cadre du plan de féminisation et conformément à la volonté de la coordination féminine du comité 68 de dynamiser le handball féminin , nous avons procédé à l'attribution du 2ème label féminin.

Pour l'obtenir il faut obligatoirement avoir une commission des jeunes certifiée et par conséquent avoir un label école de handball.

En plus il faut satisfaire aux conditions suivantes :

- ▶ avoir le 2ème niveau de la certification pour les cadres techniques
- ▶ avoir une filière complète des moins de 11 aux moins de 18 (au moins 1 équipe par catégorie)
- ▶ être en règle avec les JA



JL WILLMANN

Président